

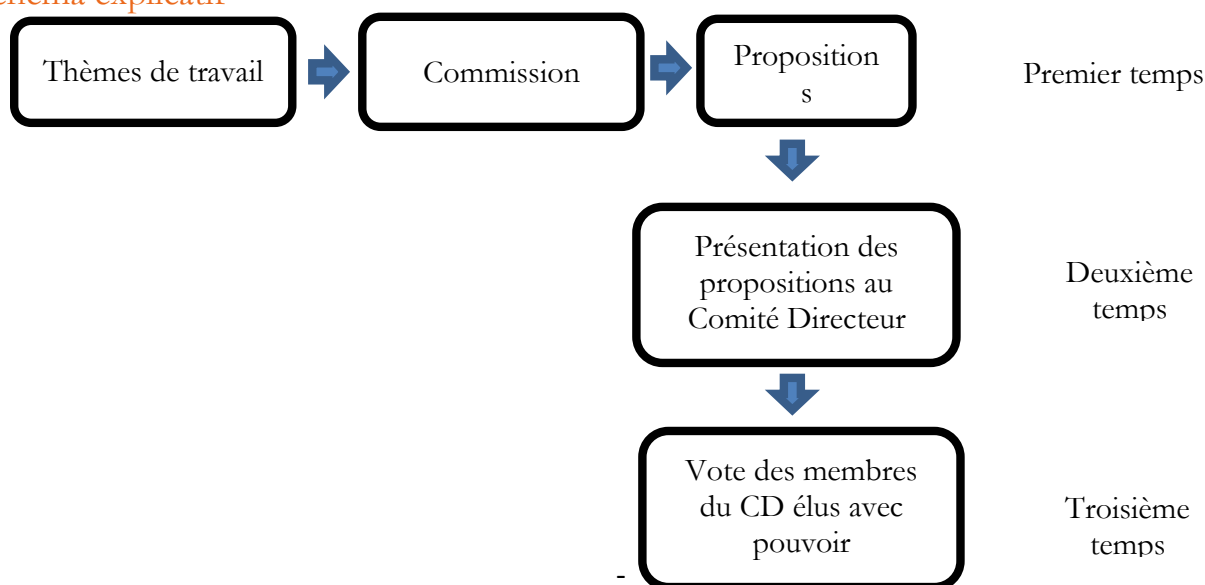
PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Le fonctionnement actuel, rend les prises de décisions difficiles et chronophage. Les débats sont souvent longs et fastidieux.

L'objectif de cette nouvelle organisation est de :

- prendre des décisions avec plus de réactivité et de manière pérenne.
- rendre accessible, à tous les adhérents qui le souhaitent, une part de la vie associative.

Schéma explicatif



- Premier temps

À partir des **thèmes de travail** proposés par le Comité Directeur sur la liste coopérative ci-dessous, <https://docs.google.com/document/d/1G4uCxXxVQ4LZcOLPxKMCgbfuRdIj7w2auCbQMQRNNTA/edit>

Une **commission** de volontaire adhérents du club, se met en place. Un nombre allant de 1 à 6 participants est conseillé. Une communication aux adhérents peut favoriser l'appel à participation.

Cette commission étudie les propositions et rapporte son analyse.

- Deuxième temps

Les propositions sont présentées par le ou les rapporteurs de la commission vers le **comité directeur** (membres élus avec pouvoir décisionnaire et membres consultatifs)

À cette occasion les questionnements seront posés. Les échanges pourront avoir lieu et une remédiation pourra être entreprise.

- Troisième temps

Sur la proposition faite par la commission et après un temps de réflexion établi, les **membres du CD élus avec pouvoir décisionnaire** voteront l'acceptation de la proposition.